



SÉNAT

LA PRÉSIDENTE

**Allocution de Mme Christine Defraigne
Présidente du Sénat,
à l'occasion de l'ouverture de l'année parlementaire 2014-2015**

Mardi, 14 octobre 2014

Chères collègues,
Chers collègues,

Je vous remercie de la confiance dont vous m'honorez.

Je souhaite rendre un vibrant hommage à celle qui m'a précédée.

Madame de Bethune, Ma chère Sabine,

Tu es une grande dame.

Tu as présidée de main de maître cette Institution. C'est grâce à ton talent que, notamment, les lourds travaux de réforme de l'État se sont déroulés efficacement, sans accrocs.

Consciente du tournant que prend notre Assemblée, tu as toujours été à l'écoute des sénateurs, certes, mais aussi des membres du personnel.

Je te connais depuis onze ans, j'ai appris à te découvrir, à t'apprécier. Tes conseils me seront précieux, indispensables.

Bonne chance Sabine, dans cette nouvelle étape de vie.

Chers Collègues,

Nous allons modeler ensemble le nouveau visage de notre Institution, de notre Assemblée.

La sixième réforme de l'État l'a en effet mise au régime, mais elle l'a maintenue en vie. Les faits sont plus têtus que les Lords Maires. Notre Sénat est là, il est bien là.

Notre Sénat est le fruit de l'art du compromis à la belge : un peu de bicaméralisme, un peu d'évocation, un peu de contrôle, par les questions écrites, un peu d'initiative, par les dépôts de résolution, un peu de présence internationale. Mais l'ensemble en fait un cocktail qu'il faudra prendre en compte.

Nous sommes en quelque sorte, comme les cellules souches, qui reconstituent, au fil du temps, les organes.

Chers collègues,

Les temps sont troublés. Notre pays, qu'on le veuille ou non, est en guerre. Des mesures socio-économiques s'annoncent difficiles. La rue fait entendre sa colère. Les majorités politiques au Nord, au Sud, au Fédéral sont dissymétriques.

Notre Sénat est le dernier lieu de rencontre où les entités fédérées, entre elles, où les entités fédérées et le fédéral peuvent se parler. Notre Assemblée devient le lien stratégique du fédéral et du fédéré, le trait d'union.

Nous ne sommes pas naïfs. Il y aura certainement des poussées d'urticaire communautaire. Où seront-elles traitées, sachant que le gouvernement est à vocation socio-économique ? Au Sénat. Et c'est là que collectivement nous devons intervenir.

Notre pays a besoin de stabilité, notre pays a besoin de paix sociale, de paix communautaire.

Notre Assemblée brillera, je n'en doute pas, aussi par les rapports d'information, auxquels son expérience de Chambre de réflexion donnera la tonalité, la profondeur, la densité. Oui, l'Europe entière s'intéresse à ce que nous avons réalisé dans des domaines comme celui de la bioéthique.

Je voudrais dire au personnel, aux femmes et aux hommes qui composent cette maison, que je serai, avec le Bureau du Sénat, le rempart de leurs droits. Nous vous protégerons. Sans vous, nous ne sommes rien.

Chers collègues,

Un président, une présidente d'Assemblée, est l'émanation d'une majorité, mais je m'engage à être le garant des droits de l'opposition.

Le Parlement n'est pas un contre-pouvoir, il est un pouvoir à part entière. Ce sont les élus que le peuple choisit.

Chers collègues,

Ne sous-estimons pas le rôle que nous avons à jouer.

Ne nous faisons pas violence.

Gardons le plaisir de la fonction sénatoriale.

C'est une grande et belle fonction.

Chers collègues,

Je vous convie.

Je vous prends par la main, car ensemble, nous allons sculpter, ciseler, construire cette Institution.

Je suis à son service, je suis à votre service.

Je vous remercie.

Je déclare le Sénat constitué. Il en sera donné connaissance au Roi, à la Chambre des représentants et aux parlements des Régions et des Communautés.

Ik verklaar de Senaat voor samengesteld. Hiervan zal kennis worden gegeven aan de Koning, de Kamer van volksvertegenwoordigers en de parlementen van de Gewesten en de Gemeenschappen.

Hiermit erkläre ich den Senat für konstituiert. Der König, die Kammer der Abgeordneten sowie die Regional- und Gemeinschaftsparlamente werden hiervon in Kenntnis gesetzt.
